



Session plénière du 12 au 15 septembre 2011

Dossier

La rentrée parlementaire est passée mais les choses "sérieuses" commencent lundi pour les députés européens : ils se réunissent à Strasbourg pour la session plénière de reprise. Côté actualité, ils examineront dix ans de politique antiterroriste en Europe, se pencheront sur la situation en Libye et en Syrie et sur la crise de la zone euro. L'agence Frontex, l'énergie et le budget 2012 seront aussi à l'ordre du jour.

Ce dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour (première section) et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux, mis à jour en cours de session.

Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

Les grands sujets à l'ordre du jour

Frontex: de nouveaux pouvoirs pour des contrôles plus efficaces aux frontières. Des équipes européennes de gardes-frontières assureront le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne à la fin de 2011. En outre, un inspecteur spécial garantira que les actions entreprises par Frontex, l'agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures, respectent les droits fondamentaux de l'Union. Les changements proposés au mandat de Frontex seront votés par le Parlement mardi.

Énergie: les opérateurs devront dévoiler leurs accords. De nouvelles règles destinées à mettre fin aux pratiques abusives sur le marché de l'énergie de gros et, par conséquent, à protéger le consommateur, seront votées mercredi. Les échanges commerciaux d'énergie de gros doivent être contrôlés de manière indépendante sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, afin de permettre aux États membres d'empêcher les pratiques anti-concurrentielles.

Débat sur la crise de la zone euro. Mercredi matin, le Parlement débattira avec des représentants de la Commission et du Conseil sur l'évolution de la crise de la zone euro. Des mesures visant à parer au plus pressé telles que le renforcement du mécanisme de renflouement de l'UE et des solutions à plus long terme pour la stabilité de la zone euro - comme les euro-obligations - ainsi que les travaux en cours sur le développement d'un système de gouvernance économique, devraient occuper une place centrale dans le débat.

Budget 2012 : le Conseil présente sa position. Le Conseil des ministres du budget de l'UE présentera sa position concernant le budget de l'UE pour 2012 mercredi. Les ministres veulent limiter l'augmentation du budget à 2,9% pour les engagements (estimations à long terme) et 2,02% pour les paiements (crédits qui seront effectivement dépensés en 2012). La Commission a proposé des taux respectifs de 3,7% et de 4,9%.

Libye, Syrie et famine en Afrique. Les députés débattront des derniers développements en Libye et en Syrie mercredi après-midi. Ils examineront les moyens de soutenir le peuple libyen et de contribuer à la reconstruction du pays. Récemment, l'UE a interdit les importations de pétrole en provenance de Syrie, en réponse à la répression du Président Bachar al-Assad à l'encontre des manifestants.

Le Président polonais s'adresse au Parlement européen. Bronislaw Komorowski, Président de la république de Pologne, prendra la parole lors d'une séance solennelle du Parlement européen, mardi à midi. La Pologne est actuellement à la tête de la présidence tournante de l'Union européenne pour une durée de six mois.

Efficacité et coût de 10 ans de politique antiterroriste. Les mesures prises pour lutter contre le terrorisme en Europe depuis les attentats du 11 septembre et les coûts qui en ont découlé devraient être évalués de manière adéquate, selon une résolution controversée qui sera votée mardi. Les mesures antiterroristes doivent correspondre au niveau de menace et être adéquates, selon le projet de texte proposé par la commission des libertés civiles.

Forage offshore : le Parlement souhaite protéger davantage l'environnement. L'extraction offshore du pétrole et du gaz au sein de l'Union européenne ne devrait être autorisée que si l'entreprise a présenté un plan d'urgence adéquat et a prouvé qu'elle disposait de suffisamment de fonds pour réparer d'éventuels dommages causés à l'environnement.

Au-delà du CO2 : réduire les émissions d'autres gaz à effet de serre. Alors que la politique climatique se concentre généralement sur le CO2, les activités humaines émettent également d'autres gaz à effet de serre, tels que les HFC et le "noir de carbone" (suie). Les députés demanderont à la Commission des informations sur les nouvelles mesures économiquement efficaces en vue de réduire la présence de ces gaz.

Galileo, service de radionavigation par satellite pour la défense et les services de sécurité. Le système de navigation par satellite européen Galileo - qui sera lancé à la mi-octobre - fournira non seulement aux utilisateurs européens des signaux GPS pour les téléphones, la navigation routière ou maritime mais, à partir de 2014, également des signaux très spécifiques pour les services gouvernementaux comme la police, l'armée ou la sécurité.

Exploitation offshore : les députés tirent les leçons de Deepwater Horizon

Faire le maximum, c'est le minimum. C'est la position des députés de la commission parlementaire de l'industrie, de la recherche et de l'énergie concernant les plateformes offshore. Ils réclament les normes environnementales et de sécurité les plus élevées possibles pour éviter des catastrophes comme la marée noire causée par la plateforme Deepwater Horizon dans le Golfe du Mexique en 2010. Le sujet sera débattu en séance plénière lundi 12 septembre au soir.

L'année dernière, la plateforme pétrolière Deepwater Horizon explosait et sombrait dans le Golfe du Mexique, causant la plus grande marée noire de l'histoire. L'onde de choc s'est répercutée jusqu'en Europe, où 90 % du pétrole et 60 % du gaz proviennent des plateformes offshore. Mieux vaut prévenir que guérir et l'Union européenne a décidé de revoir les mesures de sécurité en haute mer.

Le Britannique Vicky Ford (Conservateurs et réformateurs) a été chargé de rédiger un rapport sur le sujet. Il préconise une **analyse d'impact environnemental** avant que soit délivré tout permis de forer.

Par ailleurs, les entreprises pétrolières et gazières devraient soumettre des **plans d'urgence** au moins deux mois avant tout forage, identifiant les dangers potentiels, les sources de pollution et leurs effets et soumettant des plans de forage de puits de secours. Ces plans de d'urgence devraient être validés par les autorités nationales avant le début des travaux.

Enfin, les producteurs de pétrole et de gaz devraient prouver qu'ils disposent des **ressources financières suffisantes** pour compenser les dommages environnementaux potentiels, « notamment ceux causés par des incidents à impact élevé et à faible niveau de probabilité ». La commission parlementaire de l'environnement, associée à la procédure, soumet l'idée d'assurances obligatoires.

Vote en plénière prévu mardi 13 septembre. La Commission européenne fera des propositions législatives courant septembre.